



Annemarie
Ville de
Annemarie

Marché public de services

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION BBC DU BATIMENT PMTC

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

ACTE D'ENGAGEMENT

Adopté par le Maire

à _____

Pour le Maire,

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur :

Lu et accepté

à _____

le

Le titulaire :

ACTE D'ENGAGEMENT

POUVOIR ADJUDICATEUR : VILLE DE DANNEMARIE –
1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 DANNEMARIE

OBJET DE LA CONSULTATION : Marché public de services – Mission de maîtrise d'œuvre

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION BBC d'un bâtiment
Communal en musée mémorial de Haute-Alsace

Procédure de passation de marché : Procédure d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et aux articles 33, 36, 66, 67 et 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Lieu d'exécution des prestations : 43 Rue de Bâle 68210 DANNEMARIE

Imputation :

Numéro d'inventaire :

Service : Ville de DANNEMARIE – Services Techniques

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : Monsieur le Maire.

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Origine du pouvoir de signature de la personne signataire du marché : délégation de fonctions reçue par arrêté en date du 24 avril 2014

Comptable public assignataire des paiements : Trésorerie de Dannemarie

ARTICLE 1 – CONTRACTANTS

Nous soussignés

COTRAITANT 1	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

COTRAITANT 2	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

COTRAITANT 3	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tél. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

COTRAITANT 4

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tél. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

COTRAITANT 5

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tél. :

Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tél. :

Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 50, 51, 52, 53 et 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants groupés avec mandataire solidaire, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHÉ

2.1 Missions du maître d'oeuvre

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation BBC du bâtiment PMTC.

Le présent marché a pour objet la réalisation de la mission de base de la maîtrise d'œuvre.

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis dans le Cahier des Clauses Particulières.

2.2 Délai d'exécution

Les délais d'exécution de chaque élément de la mission de la tranche ferme sont à compléter par le candidat, sachant que l'avant-projet définitif doit être remis au pouvoir adjudicateur le 25 AOÛT 2017 au plus tard.

TRANCHE FERME :

- Diagnostic :Semaines
- Etudes d'avant-projet sommaire :Semaines
- Etudes d'avant-projet définitif : Semaines
- Permis de construire :Semaines (délai maxi : 4)
- Projet : Semaines (délai maxi : 8)
- Dossier de consultation des entreprises : Semaines (délai maxi : 4)
- Dossier des ouvrages exécutés : Semaines (délai maxi : 3)

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 1.1 – Chapitre 3 du Cahier des Clauses Particulières.

2.3 Présence sur le chantier

Le maître d'œuvre s'engage à une présence effective minimum sur le chantier pendant la phase « direction de l'exécution des travaux » d'une (1) réunion par semaine avec rédaction du compte-rendu.

ARTICLE 3 – OFFRE DE PRIX

3.1 Conditions générales

L'offre de prix :

- est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au **mois de remise de l'offre** considéré comme mois m0 et sur la base du Cahier des Clauses Particulières et des documents qui y sont mentionnés
- résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération
- comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre :

- **DIAGNOSTIC,**
- **APS,**
- **APD.**
- **PRO (y compris demandes de permis de construire)**
- **ACT,**
- **VISA,**
- **DET,**
- **AOR**

définis à l'annexe II de l'arrêté du 21.12.1993.

3.2 Calcul de la rémunération

Le forfait de rémunération est calculé sur la base suivante :

Taux de rémunération **t** :

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le Maître d'Ouvrage **2 150 000,00 € HT** (traitement amiante compris).

Forfait provisoire de rémunération en € HT **Fp**

t x Ep : euros HT

TVA 20 % : euros

Montant TTC provisoire des honoraires :

Montants arrêtés en toutes lettres :

.....
.....

Acte d'Engagement

Le forfait provisoire de rémunération deviendra définitif lors de l'acceptation par le Maître d'Ouvrage de l'avant-projet définitif (A.P.D.) et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux, dans les conditions de l'Article 3 – Chapitre 4 du Cahier des Clauses Particulières.

Le coût prévisionnel des travaux est assorti de taux de tolérance fixés au Chapitre 5 du Cahier des Clauses Particulières.

La décomposition du prix par éléments de mission figure à l'annexe 1 du présent Acte d'Engagement.

3.3 Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, l'annexe au présent acte d'engagement indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Groupement

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

N° du s/traitant	Montant hors TVA	TVA incluse
1		
2		
3		
4		
5		

Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

3.4 Créance présentée en nantissement ou cession

Groupement

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Acte d'Engagement

GROUPEMENT : (joindre RIB de chaque cotraitant)

Cotraitant 1

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)

Cotraitant 2

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)

Cotraitant 3

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)

Cotraitant 4

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

IBAN (International Bank Account number)							BIC (Bank Identification Code)

Cotraitant 5

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

IBAN (International Bank Account number)						BIC (Bank Identification Code)	

ARTICLE 5 – ACCEPTATION DE L'OFFRE – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Si la présente offre a fait l'objet d'une transmission électronique, le titulaire s'engage à accepter, si la personne publique le demande, la rematérialisation conforme, sous forme papier, de tous les documents constitutifs à valeur contractuelle et, à ce titre, à signer une édition de ces documents sans procéder à la moindre modification de ceux-ci, pour les remettre à la personne publique sous cette forme.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Fait en un seul original,
à, le

Signature du candidat

Le signataire doit apposer la mention manuscrite "lu et approuvé"

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

A Forbach, le

Le Maire :
Pour le Maire,
Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur :

Acte d'Engagement

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus.

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (date d'effet du marché) :

En cas de remise en main propre :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :
"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A Dannemarie, le

Signature :

En cas d'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, date de l'avis de réception postal signé par le titulaire (valant date de notification du marché) :.....

ANNEXE N° 1

REPARTITION DES HONORAIRES PAR ELEMENT DE MISSIONS ET COTRAITANTS

Nom de l'opération : **Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation BBC du bâtiment PMTC en mémorial**

Maître d'Ouvrage : **VILLE DE DANNEMARIE**

Taux global de rémunération %

Estimation prévisionnelle H.T. **2 150 000,00 € HT**

Honoraires HT Euros

MISSIONS	%	MONTANT € HT	MANDATAIRE	COTRAITANT 1	COTRAITANT 2	COTRAITANT 3	COTRAITANT 4	COTRAITANT 5
TRANCHE FERME								
DIAGNOSTIC								
APS								
APD								
PRO Permis de construire								
ACT - Remise du DCE - Après mise au point marchés de travaux								
VISA								
DET au prorata (sur durée du chantier jusqu'à achèvement)								
AOR - Operations de réception - Levées des réserves - Dossier des Ouvrages exécutés - Garantie de parfait achèvement								
TOTAL	100							